

et de la légitimité. Tous les hommes instruits, toute la noblesse, toutes les classes commerçantes de la Romagne, après avoir demandé vainement au saint-siège, pendant un demi-siècle, une administration intelligente et équitable, un système financier raisonnable, des juges probes, une politique conforme aux aspirations de la nationalité italienne, sont contraints de chercher ailleurs les conditions d'un bon gouvernement; et M. Dupanloup, ce sont des révolutionnaires, et on sait toutes les horreurs qu'enveloppent sous cette dénomination vague et terrible ceux qui le prennent en mauvais parti.

Un incident était venu faire diversion à ces grandes discussions politiques. Au plus fort de la querelle (mars 1856), le *Constitutionnel* avait cru devoir opposer aux violences de M. Dupanloup l'attitude d'un de ses prédécesseurs sous le premier empire, M. Rousseau, et le lui recommander comme un modèle de bonne tenue gouvernementale et de sincérité évangélique. M. Dupanloup, avec son âpreté habituelle, répliqua en tirant des archives de l'archevêché certaines pièces secrètes qui montraient que le modèle avait été aussi comme citoyen et comme journaliste. C'était accablant; mais n'y avait-il pas là une diffamation envers un mort? Les héros Rousseau se plaindraient devant la justice du pays, et ce procès se compliqua d'un autre, intenté par les rédacteurs du *Siècle*, jugés au vif d'une allégation qui, par la tournure de la phrase, pouvait faire croire que l'évêque les traitait de gens sans honneur. M. Dupanloup comparut en police correctionnelle; il aurait pu y dérober, et reçut même à ce sujet une adresse de son clergé, qui le suppliait de réuser cette juridiction; il l'accepta, parce qu, dit-il, il respectait la justice de son pays, et qu'il ne voulait pas se laisser arrêter par un homme qui n'était que le représentant d'un parti.

Ses derniers écrits, les *Malheurs* et les *Signes du temps*, l'*Athéisme et le péril social*, représentent la plus effleurée dans sa lettre contre M. Littré et la philosophie positive. Ce sont les nouvelles doctrines philosophiques qui sont cause de toutes les perturbations, physiques et politiques. Si le pouvoir temporel est menacé, c'est la faute de Littré, qui a dit que le vice et la vertu, le bien et le mal, exactement comme le sucre et le vitriol; s'il y a des inondations, c'est la faute de M. Littré, qui ne croit pas en Dieu. Les idées de M. Renan sur la divinité de Jésus-Christ ont certainement amené le choléra. Nous ne voulons pas insister sur l'argumentation puerile à l'aide de laquelle sont soutenues ces thèses impossibles. Cependant nous nous inclinons devant la sagesse de M. Dupanloup, qui ne veut pas insister sur l'argumentation puerile à l'aide de laquelle sont soutenues ces thèses impossibles. Cependant nous nous inclinons devant la sagesse de M. Dupanloup, qui ne veut pas insister sur l'argumentation puerile à l'aide de laquelle sont soutenues ces thèses impossibles.

Peu de temps après, l'infatigable prêtre s'engagea dans une nouvelle lutte. M. Duruy, ministre de l'instruction publique, ayant dans une circulaire tracé le programme de cours publics pour l'enseignement des jeunes filles par les professeurs des lycées, M. Dupanloup s'est prononcé avec une extrême véhémence contre ce projet, fort louable en lui-même, mais qui tendait à créer une concurrence sérieuse à l'enseignement clérical. Dans une lettre qui a eu un grand retentissement, il essaya de démontrer, à grand renfort d'hyperboles et de traits satiriques, que cette éducation laïque aurait les plus funestes effets; il fit appel aux mères, en leur montrant un abîme fictif; il y mit enfin une passion, on peut même dire une violence, qui n'avait rien d'épiscopal. C'est dans cette lettre que se trouvent ces phrases qui ont servi de thème à tant de railleries, que M. Duruy voulait faire passer les jeunes filles des *genoux de l'Église dans les bras de l'intervalle*. Le plupart des évêques de France adhérent bruyamment à ce plaidoyer *pro domo*. Mais, néanmoins, ces manifestations n'ont pas empêché les cours de s'ouvrir dans beaucoup de villes et les mères d'y conduire leurs filles. Par une sorte d'ironie du hasard, le premier s'ouvrit à Orléans même, non loin du palais épiscopal, sous l'œil irrité de M. Dupanloup.

Tout en donnant en maintes circonstances, tant dans des lettres pastorales que dans des congrès de Malines (septembre 1857), sa complète adhésion aux doctrines libérales, philosophiques et sociales du *Syllabus*, M. Dupanloup s'est efforcé néanmoins de les accommoder aux exigences des éléments catholiques de la société moderne. Par là, il s'est rangé au nombre des catholiques dits *libéraux*, que M. Louis Veuillot combat avec acharnement. Lorsque la réunion d'un concile œcuménique fut décidée, M. Dupanloup publia sa *Lettre sur le prochain concile* (décembre 1868), et se prononça contre l'infaillibilité du pape, que les ultramontains voulaient ériger en dogme. Vivement attaqué par M. Veuillot, il fut élu, il le retrouva au congrès de Malines, et se prononça contre l'infaillibilité du pape, que les ultramontains voulaient ériger en dogme. Vivement attaqué par M. Veuillot, il fut élu, il le retrouva au congrès de Malines, et se prononça contre l'infaillibilité du pape, que les ultramontains voulaient ériger en dogme.

lines; déjà, en 1862, à propos de la canonisation des martyrs japonais, il y avait eu à Rome comme une exposition d'évêques, et M. Dupanloup y avait joué un rôle épiscopal. En un congrès de Malines, il fut plus remarqué encore et tint véritablement la tête du parti catholique. Son discours, semé de traits ironiques contre le parti libéral, peut être à juste titre considéré comme une exposition complète des idées de son parti en matière d'enseignement; mais toutes les autres matières, art, littérature, politique, religion, sont effleurées dans ce discours, un des plus vifs et des plus accablants qui soient jamais sortis de sa bouche. C'est peut-être celui qui donne le mieux l'idée de sa manière à lui: nul ordre, si ce n'est un ordre apparent qu'il a l'air de s'imposer pour s'y soustraire; nulle réplique, Bourdaloue et Massillon, avec leurs divisions et leurs subdivisions, leurs développements qui se succèdent dans un ordre tracé d'avance, se reconnaissent difficilement dans cette élocution aisée, diffuse, où le sujet principal flotte comme au hasard, où le développement imprévu tient la plus grande place; imprévu soigneusement préparé d'avance, dit M. Duruy, mais qui se passe tout par un habile improvisateur, travaillé longuement ses improvisations dans son cabinet. Dans ce discours de Malines, tant vanté, il y a une page excellente sur les grandes écoles fondées par les évêques, où il parle d'un évêque qui, par un habile improvisateur, travaillé longuement ses improvisations dans son cabinet. Dans ce discours de Malines, tant vanté, il y a une page excellente sur les grandes écoles fondées par les évêques, où il parle d'un évêque qui, par un habile improvisateur, travaillé longuement ses improvisations dans son cabinet.

Belles paroles, mais paroles imprudentes, car M. Dupanloup devait trop tôt s'apercevoir que les doctrines de M. Veuillot étaient bien celles du pape et de l'immense majorité des évêques qui se rendent en ce moment au concile. Arrivé à Rome, l'évêque d'Orléans n'y trouva qu'un accueil des plus froids. Malgré l'incontestable supériorité de son talent, il fut mis à l'écart de toutes les commissions préparatoires de l'assemblée plénière, dont il n'eut que le titre de correspondant. Compréhend que la proclamation de l'infaillibilité du pape ne sera point faite pour rapprocher l'ultramontanisme de la société moderne, il s'est attaché d'une façon toute particulière à démontrer l'opportunité de cette proclamation, et s'est montré sur ce point non peu plus pressant et concluant; mais, en se plaçant au point de vue religieux, n'est-ce pas à tort qu'il a dit que le vice et la vertu, le bien et le mal, exactement comme le sucre et le vitriol; s'il y a des inondations, c'est la faute de M. Littré, qui ne croit pas en Dieu. Les idées de M. Renan sur la divinité de Jésus-Christ ont certainement amené le choléra. Nous ne voulons pas insister sur l'argumentation puerile à l'aide de laquelle sont soutenues ces thèses impossibles. Cependant nous nous inclinons devant la sagesse de M. Dupanloup, qui ne veut pas insister sur l'argumentation puerile à l'aide de laquelle sont soutenues ces thèses impossibles.

Au début de la funeste guerre qui éclata entre la France et la Prusse, l'évêque d'Orléans fit paraître une lettre qui fut fort remarquée. Lorsque Orléans tomba entre les mains des envahisseurs, il fit tout ce qu'il put pour obtenir une diminution dans l'énorme contribution de guerre dont la ville était frappée. À la seconde occupation d'Orléans par les Prussiens, M. Dupanloup, qui avait létré les excès auxquels se livraient les Allemands, eut à subir une assez dure captivité. Lors des élections du 2 février 1871, il fut nommé député à l'Assemblée par les électeurs du Loiret et il est devenu depuis lors un des coryphées du parti de la fusion monarchique.

L'évêque d'Orléans est un homme d'une taille moyenne, au regard expressif, aux traits fortement accusés; on pourrait dire que l'ensemble est osseux. Le geste de l'orateur surtout est magnifique; sa voix amène, sonore, et se prolonge à l'infini. Au milieu des préoccupations de son évêché et de son petit séminaire qu'il a fondé, de ses luttes quotidiennes de polémiste, il a encore trouvé le temps de mettre au jour un grand ouvrage important, la réunion d'un concile œcuménique fut décidée, M. Dupanloup publia sa *Lettre sur le prochain concile* (décembre 1868), et se prononça contre l'infaillibilité du pape, que les ultramontains voulaient ériger en dogme. Vivement attaqué par M. Veuillot, il fut élu, il le retrouva au congrès de Malines, et se prononça contre l'infaillibilité du pape, que les ultramontains voulaient ériger en dogme.

décocher sa réponse, et il a publié, sous le titre d'*Avertissement à M. Veuillot, rédacteur en chef de l'Univers* (novembre 1869), une redoublée de son palais épiscopal. En été, ses diocésains peuvent le voir se rendre presque tous les jours, pédestrement, à son petit séminaire, à la plus d'une lieue de la ville, suivi de son sacristain, porteur du bréviaire et d'un vaste parapluie bleu.

DUPARC, dit Gros-René, acteur de la troupe de Molière, né, croit-on, à Paris, mort en 1673. Il se signala d'abord dans la comédie bourgeoise. Une société donnait, en 1645, des représentations sur les planches de l'illustre Théâtre, mais elle n'y réussissait que médiocrement. Molière, qui en faisait partie, proposa à ses camarades d'aller jouer en province, ce qu'ils acceptèrent. Duparc visita toute la France en compagnie de l'auteur du *Misanthrope*. Il partagea avec lui la bonne comme la mauvaise fortune. Lorsque Poquelin écrivit le *Maitre amoureux*, Duparc prit le rôle auquel son nom est resté attaché. Il disait d'une manière inimitable la fameuse tirade sur les femmes :

... La femme est, comme on dit, mon maître. Un certain animal difficile à connaître.

L'emploi des gros-renés est resté comme type, à l'égal de celui des laruettes et des triais. Il a même un costume particulier : une souquenille blanche et bleue, un manseau court, le baret et des culottes bouffantes. Lors de son retour à Paris, Duparc, de concert avec deux de ses amis et quatre acteurs italiens, joua un impromptu devant le roi et la reine en visite à Vincennes, chez Deshayes de Meszarin.

En 1660, il quitta la troupe à laquelle il appartenait pour entrer dans celle de l'hôtel de Bourgogne, où il remplaça Jodelet. Gros-René avait épousé une femme très-jolie et admirablement actrice comme lui, et à laquelle Molière, qui la connut à Lyon, essaya de plaire sans être payé de retour. Dans son dépit de voir que ses soins n'étaient pas agréés, le grand homme se tourna du côté de Mlle de La Brie, mais, ne pouvant abandonner la comédie qui le reposait, il l'attacha à la réunion d'artistes dont il était le directeur. Mme Duparc réussit dans plusieurs rôles, notamment dans les secondes amoureuses, dans les seconds rôles tragiques et aussi comme dansesuse. Elle faisait, dit un auteur du temps, certaines cabrioles remarquables, car on voyait ses jambes et partie de ses cuisses par le moyen d'une jupe qui étoit ouverte des deux côtés, avec des boutons et des attaches au haut d'une petite culotte. Racine, qui l'avait remarquée, l'enleva à la troupe de Molière et se bruyonna avec lui à cause de cet incident. La femme de Gros-René suivit alors son mari à l'hôtel de Bourgogne (1660), où elle joua notamment *Andromaque* (1666) avec un talent qui ravit tous les spectateurs. Deux ans plus tard, cette charmante actrice mourut, jeune encore, dans tout l'éclat de sa beauté. Elle fut universellement regrettée. Nous trouvons de plus suivants dans la *Gazette* de Robinet :

L'hôtel de Bourgogne est en deuil, depuis peu voyant au cercueil l'illustre comédienne, et brillante, si charmante, et triomphante, Autrement la belle Duparc, Pour qui l'Amour tiraît de l'arc Sur les cœurs avec tant d'adresse. Nous a ravi cette beauté Dont chacun était enchanté.

Gros-René ne survécut que de quelques années à sa femme, qu'il aimait tendrement et se montra jusqu'à la fin inconsolable de sa perte.

DUPARC (Jacques LENOIR), littérateur et journaliste français, né à Pont-Audemer en 1707, mort à Paris en 1789. Il professa la rhétorique au collège Louis-le-Grand. Il a publié : *Observations sur les trois siècles de la littérature française* (Amsterdam, 1774); *Examen impartial de plusieurs observations sur la littérature* (1779), etc. Duparc a édité les *Œuvres spirituelles* du P. Judde (1781-1782, 7 vol. in-12), et les *Plaidoyers et discours oratoires* du P. Geoffroy (1783, 2 vol.).

DUPARC (Jean-Louis-Léon-René), marin français, né à Leyde, de parents émigrés en 1798. A quatorze ans, il entra dans la marine, s'occupa d'une façon toute particulière de l'application de la vapeur à la navigation, fut nommé, en 1840, capitaine de frégate, reçut, en 1848, la croix de la Légion d'honneur, et a pris depuis lors une part active dans les divers écrits empreints d'une polémique si ardente que le ministre, après avoir vainement essayé de le séduire, se vengea à la fois de la résistance et de l'intégrité du jeune avocat général en le faisant animer, par les soins du maréchal de Richelieu, lieutenant de la Guyenne, au château de Pierre-Encise, près de Lyon. Le prétexte de son emprisonnement portait sur l'opposition qu'il avait formée à la réunion de la loi sur les Châlotsais aux tribunaux ordinaires. Il ne tarda pas, néanmoins, à se voir rendu à la liberté; mais il dut se retirer à Roanne, où il passa plusieurs années qu'il consacra à tra-

diocèse et à les faire asseoir à sa table, toujours simple et frugale. En hiver, il fit établir des chauffoirs pour les pauvres dans le red-châssis d'un vieux palais épiscopal. En été, ses diocésains peuvent le voir se rendre presque tous les jours, pédestrement, à son petit séminaire, à la plus d'une lieue de la ville, suivi de son sacristain, porteur du bréviaire et d'un vaste parapluie bleu.

DUPARQUET (Jacques), gouverneur des Antilles, V. DIEU DU PARISS.

DUPASQUIER (Gérard-Alphonse), chimiste français, né à Chassy (Rhône) en 1793, mort à Lyon en 1848. Il se fit recevoir à Paris pharmacien, puis docteur en médecine (1821), alla s'établir à Lyon, où il devint successivement médecin à l'hôtel-Dieu, professeur de chimie à l'école La Martinière et professeur de la même science à l'école secondaire (1834). Doué d'un esprit mobile, qui le portait sans cesse d'un objet à un autre, Dupasquier s'occupa quelque temps de littérature, d'art, de politique, fonda la société Linéenne de Lyon et d'un journal de médecine, puis tourna ses études vers les questions de médecine légale et de chimie industrielle. Consulté sur la valeur thérapeutique de certaines eaux minérales, et devenu inspecteur des eaux d'Allevard, il inventa un instrument ingénieux, le sulhydromètre, au moyen duquel on peut déterminer avec une grande précision la quantité de soufre contenue dans une eau quelconque. Il analysa les eaux potables de Lyon, et signala comme devant être préférées, à cause du bicarbonate de chaux qu'elles renferment, les eaux des sources de Fontaine et de Roze. Dupasquier devint membre de plusieurs sociétés et de diverses institutions médicales. A des formes d'une certaine aménité il joignait une âme très-nerveuse, mais irritable, et un esprit passionné. Nous citerons parmi les écrits de ce savant : *Sur l'emploi du proto-iodure de fer dans la phthisie pulmonaire* (Lyon, 1837, in-8°); *l'Art de Lyon* (1837); *Des causes de sources et des eaux de rivières* (1840); *Mémoire sur la construction et l'emploi du sulhydromètre* (1841); *Recherche sur l'action thérapeutique de l'hydrogène sulfuré* (1843); *Traité de chimie industrielle* (1844), etc.

DUPATY (Charles-Jean-Baptiste MERCIER), né à Saint-Dominge en 1726, mort en 1767 à La Rochelle, où il avait été longtemps employé à la trésorerie. Il a laissé quelques ouvrages qui ont attiré l'attention des critiques, tels que : *Mémoires relatifs à la marche des insectes sur les corps polis* (1745); *Mémoire sur la rareté du bois dans l'Anis et sur les moyens d'y suppléer* (1747); *Dissertation sur la nature de la comédie républicaine à l'égard du théâtre* (1748); *Mémoire sur les moulins et les boucliers* (1750); *Mémoire sur la fabrication du sucre brut et du sucre terré* (1753); *La Rochelle en 1746, mort à l'âge de 41 ans. Dissertation au sujet du commentaire de Voltaire sur Corneille* (1765).

DUPATY (Charles-Marguerite-Jean-Baptiste MERCIER, ordinairement appelé le président), magistrat et écrivain français, né à La Rochelle en 1746, mort à Paris en 1825. L'impétuosité de son caractère lui attira de bonne heure les remontrances paternelles, comme elle devait plus tard le mettre aux prises avec ses supérieurs dans la magistrature. De brillantes études, une extrême impressionnabilité, une grande vivacité d'imagination l'entraînèrent d'abord dans la carrière littéraire, qui semble s'ouvrir si facilement aux jeunes ambitieux. A peine âgé de vingt ans, il fut admis dans l'Académie de sa ville natale, et il ne tarda pas à en être nommé directeur, dignité précoce que lui avait valu un *Discours sur l'utilité des lettres et l'Éloge de M. de La Harpe*. Dès ce moment, tourmenté par les aspirations généreuses et le besoin de réformes qui caractérisent cette époque, il s'associa au mouvement intellectuel et philosophique de son siècle et se trouva en contact avec les hommes avec ses plus illustres contemporains. Une circonstance vint alors changer le cours de ses études et de ses travaux : son père résigna en sa faveur ses fonctions de président de la marine. Il ne tarda pas, néanmoins, à secouer le joug de la comptabilité administrative, vers laquelle ne le portaient que ses goûts ni ses aptitudes, et il se lança dans la magistrature, où il entreprit de nobles débouchés à ses idées réformatrices. Dans les premiers mois de l'année 1768, il fut nommé avocat général au parlement de Bordeaux; mais ces nouvelles fonctions ne lui firent point abandonner la culture des lettres, et bientôt il vit l'Académie de Bordeaux lui ouvrir ses portes. Il y marqua sa place par la fondation d'un prix pour le meilleur éloge de Montaigne, comme déjà, en 1767, il avait fourni les fonds pour une médaille en l'honneur à décerner à l'auteur du meilleur éloge de Henri IV. A cette époque (1770) eut lieu le procès célèbre de La Chalotais. Dupaty ne dissimula point la sympathie que lui inspirait l'illustre accusé et prit une part ardente à la querelle qui éclata à ce sujet entre les parlements et le chancelier Maupeou. Il publia contre les cours souverains du royaume divers écrits empreints d'une polémique si ardente que le ministre, après avoir vainement essayé de le séduire, se vengea à la fois de la résistance et de l'intégrité du jeune avocat général en le faisant animer, par les soins du maréchal de Richelieu, lieutenant de la Guyenne, au château de Pierre-Encise, près de Lyon. Le prétexte de son emprisonnement portait sur l'opposition qu'il avait formée à la réunion de la loi sur les Châlotsais aux tribunaux ordinaires. Il ne tarda pas, néanmoins, à se voir rendu à la liberté; mais il dut se retirer à Roanne, où il passa plusieurs années qu'il consacra à tra-

diocèse et à les faire asseoir à sa table, toujours simple et frugale. En hiver, il fit établir des chauffoirs pour les pauvres dans le red-châssis d'un vieux palais épiscopal. En été, ses diocésains peuvent le voir se rendre presque tous les jours, pédestrement, à son petit séminaire, à la plus d'une lieue de la ville, suivi de son sacristain, porteur du bréviaire et d'un vaste parapluie bleu.

DUPARQUET (Jacques), gouverneur des Antilles, V. DIEU DU PARISS.

DUPASQUIER (Gérard-Alphonse), chimiste français, né à Chassy (Rhône) en 1793, mort à Lyon en 1848. Il se fit recevoir à Paris pharmacien, puis docteur en médecine (1821), alla s'établir à Lyon, où il devint successivement médecin à l'hôtel-Dieu, professeur de chimie à l'école La Martinière et professeur de la même science à l'école secondaire (1834). Doué d'un esprit mobile, qui le portait sans cesse d'un objet à un autre, Dupasquier s'occupa quelque temps de littérature, d'art, de politique, fonda la société Linéenne de Lyon et d'un journal de médecine, puis tourna ses études vers les questions de médecine légale et de chimie industrielle. Consulté sur la valeur thérapeutique de certaines eaux minérales, et devenu inspecteur des eaux d'Allevard, il inventa un instrument ingénieux, le sulhydromètre, au moyen duquel on peut déterminer avec une grande précision la quantité de soufre contenue dans une eau quelconque. Il analysa les eaux potables de Lyon, et signala comme devant être préférées, à cause du bicarbonate de chaux qu'elles renferment, les eaux des sources de Fontaine et de Roze. Dupasquier devint membre de plusieurs sociétés et de diverses institutions médicales. A des formes d'une certaine aménité il joignait une âme très-nerveuse, mais irritable, et un esprit passionné. Nous citerons parmi les écrits de ce savant : *Sur l'emploi du proto-iodure de fer dans la phthisie pulmonaire* (Lyon, 1837, in-8°); *l'Art de Lyon* (1837); *Des causes de sources et des eaux de rivières* (1840); *Mémoire sur la construction et l'emploi du sulhydromètre* (1841); *Recherche sur l'action thérapeutique de l'hydrogène sulfuré* (1843); *Traité de chimie industrielle* (1844), etc.

DUPATY (Charles-Jean-Baptiste MERCIER), né à Saint-Dominge en 1726, mort en 1767 à La Rochelle, où il avait été longtemps employé à la trésorerie. Il a laissé quelques ouvrages qui ont attiré l'attention des critiques, tels que : *Mémoires relatifs à la marche des insectes sur les corps polis* (1745); *Mémoire sur la rareté du bois dans l'Anis et sur les moyens d'y suppléer* (1747); *Dissertation sur la nature de la comédie républicaine à l'égard du théâtre* (1748); *Mémoire sur les moulins et les boucliers* (1750); *Mémoire sur la fabrication du sucre brut et du sucre terré* (1753); *La Rochelle en 1746, mort à l'âge de 41 ans. Dissertation au sujet du commentaire de Voltaire sur Corneille* (1765).

DUPATY (Charles-Marguerite-Jean-Baptiste MERCIER, ordinairement appelé le président), magistrat et écrivain français, né à La Rochelle en 1746, mort à Paris en 1825. L'impétuosité de son caractère lui attira de bonne heure les remontrances paternelles, comme elle devait plus tard le mettre aux prises avec ses supérieurs dans la magistrature. De brillantes études, une extrême impressionnabilité, une grande vivacité d'imagination l'entraînèrent d'abord dans la carrière littéraire, qui semble s'ouvrir si facilement aux jeunes ambitieux. A peine âgé de vingt ans, il fut admis dans l'Académie de sa ville natale, et il ne tarda pas à en être nommé directeur, dignité précoce que lui avait valu un *Discours sur l'utilité des lettres et l'Éloge de M. de La Harpe*. Dès ce moment, tourmenté par les aspirations généreuses et le besoin de réformes qui caractérisent cette époque, il s'associa au mouvement intellectuel et philosophique de son siècle et se trouva en contact avec les hommes avec ses plus illustres contemporains. Une circonstance vint alors changer le cours de ses études et de ses travaux : son père résigna en sa faveur ses fonctions de président de la marine. Il ne tarda pas, néanmoins, à secouer le joug de la comptabilité administrative, vers laquelle ne le portaient que ses goûts ni ses aptitudes, et il se lança dans la magistrature, où il entreprit de nobles débouchés à ses idées réformatrices. Dans les premiers mois de l'année 1768, il fut nommé avocat général au parlement de Bordeaux; mais ces nouvelles fonctions ne lui firent point abandonner la culture des lettres, et bientôt il vit l'Académie de Bordeaux lui ouvrir ses portes. Il y marqua sa place par la fondation d'un prix pour le meilleur éloge de Montaigne, comme déjà, en 1767, il avait fourni les fonds pour une médaille en l'honneur à décerner à l'auteur du meilleur éloge de Henri IV. A cette époque (1770) eut lieu le procès célèbre de La Chalotais. Dupaty ne dissimula point la sympathie que lui inspirait l'illustre accusé et prit une part ardente à la querelle qui éclata à ce sujet entre les parlements et le chancelier Maupeou. Il publia contre les cours souverains du royaume divers écrits empreints d'une polémique si ardente que le ministre, après avoir vainement essayé de le séduire, se vengea à la fois de la résistance et de l'intégrité du jeune avocat général en le faisant animer, par les soins du maréchal de Richelieu, lieutenant de la Guyenne, au château de Pierre-Encise, près de Lyon. Le prétexte de son emprisonnement portait sur l'opposition qu'il avait formée à la réunion de la loi sur les Châlotsais aux tribunaux ordinaires. Il ne tarda pas, néanmoins, à se voir rendu à la liberté; mais il dut se retirer à Roanne, où il passa plusieurs années qu'il consacra à tra-

diocèse et à les faire asseoir à sa table, toujours simple et frugale. En hiver, il fit établir des chauffoirs pour les pauvres dans le red-châssis d'un vieux palais épiscopal. En été, ses diocésains peuvent le voir se rendre presque tous les jours, pédestrement, à son petit séminaire, à la plus d'une lieue de la ville, suivi de son sacristain, porteur du bréviaire et d'un vaste parapluie bleu.

DUPARQUET (Jacques), gouverneur des Antilles, V. DIEU DU PARISS.

DUPASQUIER (Gérard-Alphonse), chimiste français, né à Chassy (Rhône) en 1793, mort à Lyon en 1848. Il se fit recevoir à Paris pharmacien, puis docteur en médecine (1821), alla s'établir à Lyon, où il devint successivement médecin à l'hôtel-Dieu, professeur de chimie à l'école La Martinière et professeur de la même science à l'école secondaire (1834). Doué d'un esprit mobile, qui le portait sans cesse d'un objet à un autre, Dupasquier s'occupa quelque temps de littérature, d'art, de politique, fonda la société Linéenne de Lyon et d'un journal de médecine, puis tourna ses études vers les questions de médecine légale et de chimie industrielle. Consulté sur la valeur thérapeutique de certaines eaux minérales, et devenu inspecteur des eaux d'Allevard, il inventa un instrument ingénieux, le sulhydromètre, au moyen duquel on peut déterminer avec une grande précision la quantité de soufre contenue dans une eau quelconque. Il analysa les eaux potables de Lyon, et signala comme devant être préférées, à cause du bicarbonate de chaux qu'elles renferment, les eaux des sources de Fontaine et de Roze. Dupasquier devint membre de plusieurs sociétés et de diverses institutions médicales. A des formes d'une certaine aménité il joignait une âme très-nerveuse, mais irritable, et un esprit passionné. Nous citerons parmi les écrits de ce savant : *Sur l'emploi du proto-iodure de fer dans la phthisie pulmonaire* (Lyon, 1837, in-8°); *l'Art de Lyon* (1837); *Des causes de sources et des eaux de rivières* (1840); *Mémoire sur la construction et l'emploi du sulhydromètre* (1841); *Recherche sur l'action thérapeutique de l'hydrogène sulfuré* (1843); *Traité de chimie industrielle* (1844), etc.

DUPATY (Charles-Jean-Baptiste MERCIER), né à Saint-Dominge en 1726, mort en 1767 à La Rochelle, où il avait été longtemps employé à la trésorerie. Il a laissé quelques ouvrages qui ont attiré l'attention des critiques, tels que : *Mémoires relatifs à la marche des insectes sur les corps polis* (1745); *Mémoire sur la rareté du bois dans l'Anis et sur les moyens d'y suppléer* (1747); *Dissertation sur la nature de la comédie républicaine à l'égard du théâtre* (1748); *Mémoire sur les moulins et les boucliers* (1750); *Mémoire sur la fabrication du sucre brut et du sucre terré* (1753); *La Rochelle en 1746, mort à l'âge de 41 ans. Dissertation au sujet du commentaire de Voltaire sur Corneille* (1765).

DUPATY (Charles-Marguerite-Jean-Baptiste MERCIER, ordinairement appelé le président), magistrat et écrivain français, né à La Rochelle en 1746, mort à Paris en 1825. L'impétuosité de son caractère lui attira de bonne heure les remontrances paternelles, comme elle devait plus tard le mettre aux prises avec ses supérieurs dans la magistrature. De brillantes études, une extrême impressionnabilité, une grande vivacité d'imagination l'entraînèrent d'abord dans la carrière littéraire, qui semble s'ouvrir si facilement aux jeunes ambitieux. A peine âgé de vingt ans, il fut admis dans l'Académie de sa ville natale, et il ne tarda pas à en être nommé directeur, dignité précoce que lui avait valu un *Discours sur l'utilité des lettres et l'Éloge de M. de La Harpe*. Dès ce moment, tourmenté par les aspirations généreuses et le besoin de réformes qui caractérisent cette époque, il s'associa au mouvement intellectuel et philosophique de son siècle et se trouva en contact avec les hommes avec ses plus illustres contemporains. Une circonstance vint alors changer le cours de ses études et de ses travaux : son père résigna en sa faveur ses fonctions de président de la marine. Il ne tarda pas, néanmoins, à secouer le joug de la comptabilité administrative, vers laquelle ne le portaient que ses goûts ni ses aptitudes, et il se lança dans la magistrature, où il entreprit de nobles débouchés à ses idées réformatrices. Dans les premiers mois de l'année 1768, il fut nommé avocat général au parlement de Bordeaux; mais ces nouvelles fonctions ne lui firent point abandonner la culture des lettres, et bientôt il vit l'Académie de Bordeaux lui ouvrir ses portes. Il y marqua sa place par la fondation d'un prix pour le meilleur éloge de Montaigne, comme déjà, en 1767, il avait fourni les fonds pour une médaille en l'honneur à décerner à l'auteur du meilleur éloge de Henri IV. A cette époque (1770) eut lieu le procès célèbre de La Chalotais. Dupaty ne dissimula point la sympathie que lui inspirait l'illustre accusé et prit une part ardente à la querelle qui éclata à ce sujet entre les parlements et le chancelier Maupeou. Il publia contre les cours souverains du royaume divers écrits empreints d'une polémique si ardente que le ministre, après avoir vainement essayé de le séduire, se vengea à la fois de la résistance et de l'intégrité du jeune avocat général en le faisant animer, par les soins du maréchal de Richelieu, lieutenant de la Guyenne, au château de Pierre-Encise, près de Lyon. Le prétexte de son emprisonnement portait sur l'opposition qu'il avait formée à la réunion de la loi sur les Châlotsais aux tribunaux ordinaires. Il ne tarda pas, néanmoins, à se voir rendu à la liberté; mais il dut se retirer à Roanne, où il passa plusieurs années qu'il consacra à tra-

diocèse et à les faire asseoir à sa table, toujours simple et frugale. En hiver, il fit établir des chauffoirs pour les pauvres dans le red-châssis d'un vieux palais épiscopal. En été, ses diocésains peuvent le voir se rendre presque tous les jours, pédestrement, à son petit séminaire, à la plus d'une lieue de la ville, suivi de son sacristain, porteur du bréviaire et d'un vaste parapluie bleu.

DUPARQUET (Jacques), gouverneur des Antilles, V. DIEU DU PARISS.

DUPASQUIER (Gérard-Alphonse), chimiste français, né à Chassy (Rhône) en 1793, mort à Lyon en 1848. Il se fit recevoir à Paris pharmacien, puis docteur en médecine (1821), alla s'établir à Lyon, où il devint successivement médecin à l'hôtel-Dieu, professeur de chimie à l'école La Martinière et professeur de la même science à l'école secondaire (1834). Doué d'un esprit mobile, qui le portait sans cesse d'un objet à un autre, Dupasquier s'occupa quelque temps de littérature, d'art, de politique, fonda la société Linéenne de Lyon et d'un journal de médecine, puis tourna ses études vers les questions de médecine légale et de chimie industrielle. Consulté sur la valeur thérapeutique de certaines eaux minérales, et devenu inspecteur des eaux d'Allevard, il inventa un instrument ingénieux, le sulhydromètre, au moyen duquel on peut déterminer avec une grande précision la quantité de soufre contenue dans une eau quelconque. Il analysa les eaux potables de Lyon, et signala comme devant être préférées, à cause du bicarbonate de chaux qu'elles renferment, les eaux des sources de Fontaine et de Roze. Dupasquier devint membre de plusieurs sociétés et de diverses institutions médicales. A des formes d'une certaine aménité il joignait une âme très-nerveuse, mais irritable, et un esprit passionné. Nous citerons parmi les écrits de ce savant : *Sur l'emploi du proto-iodure de fer dans la phthisie pulmonaire* (Lyon, 1837, in-8°); *l'Art de Lyon* (1837); *Des causes de sources et des eaux de rivières* (1840); *Mémoire sur la construction et l'emploi du sulhydromètre* (1841); *Recherche sur l'action thérapeutique de l'hydrogène sulfuré* (1843); *Traité de chimie industrielle* (1844), etc.

DUPATY (Charles-Jean-Baptiste MERCIER), né à Saint-Dominge en 1726, mort en 1767 à La Rochelle, où il avait été longtemps employé à la trésorerie. Il a laissé quelques ouvrages qui ont attiré l'attention des critiques, tels que : *Mémoires relatifs à la marche des insectes sur les corps polis* (1745); *Mémoire sur la rareté du bois dans l'Anis et sur les moyens d'y suppléer* (1747); *Dissertation sur la nature de la comédie républicaine à l'égard du théâtre* (1748); *Mémoire sur les moulins et les boucliers* (1750); *Mémoire sur la fabrication du sucre brut et du sucre terré* (1753); *La Rochelle en 1746, mort à l'âge de*